

Compétences de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier

au 1er Janvier 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Saint Cyr Mère Boitier

entre Charolais et Mâconnais

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, création et réalisation de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Développement économique (création, aménagement et gestion de zones d'activités, politique locale du commerce)

Promotion du tourisme

Collecte et traitement des déchets des ménages

Compétences optionnelles

Mises en application sous 1 an

Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie

Politique du logement et du cadre de vie (logement social, réserves foncières, Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, amélioration du parc bâti)

Création, aménagement et entretien des voies communales et chemins ruraux d'intérêt communautaire

Construction et gestion d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Actions sociales d'intérêt communautaire (personnes âgées et handicapées, création et gestion de maisons médicales, Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Assainissement

Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP)

Compétences supplémentaires

Mises en application sous 2 ans

Politique concernant les activités périscolaires

Soutien au développement social, sportif et culturel

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Prise en charge de l'obligation imposée aux communes de disposer d'une fourrière

Aménagement numérique du territoire communautaire

Aménagement et gestion du lac de Saint-Point Lamartine

Balisage, signalétique et promotion d'un réseau intercommunal de sentiers de randonnée

Habilitation statutaire

Organisation d'un service de transport sur délégation du Département ou de la Région

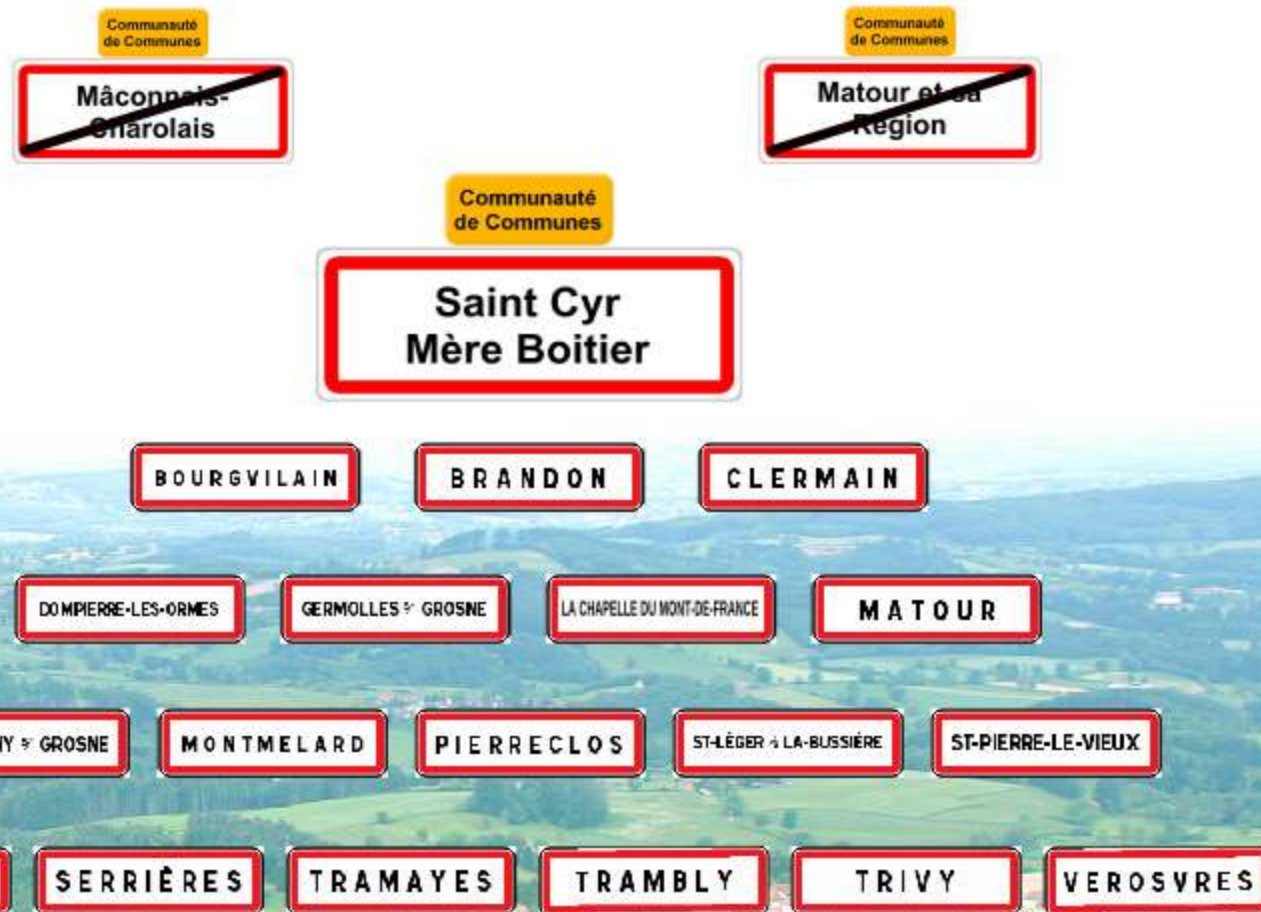
Paiement de taxe de capitation en faveur du SDIS imputable au communes membres

Informations pratiques

**Communauté de Communes
Saint Cyr Mère Boitier**

Siège : **Mairie de Trambly (71520)**
Ouvverte **du lundi au vendredi 9h-17h**
03.85.50.26.45
scmb71@orange.fr

**Le SIVU devient
le Pôle Enfance-Jeunesse** et conserve
ses objectifs, ses compétences et son
organisation
Mairie de Matour (71520)
03.85.59.76.58



Le mot des Présidents

Le 1^{er} janvier prochain verra la fusion de nos deux Communautés de Communes.

Un mariage de raison pour un même territoire rural qui a déjà l'habitude de travailler ensemble dans de nombreux domaines de compétences.

18 communes vont maintenant œuvrer ensemble pour que notre intercommunalité Saint Cyr Mère Boitier - entre Charolais et Mâconnais soit actrice du développement local de notre magnifique territoire situé en Zone de Revitalisation Rurale.

Notre nouvelle structure, certes une des plus petites du département, possède une richesse de terroirs, une diversité

de paysages, une économie diversifiée et active, alliant ruralité et dynamisme.

Les industries dans l'agro-alimentaire, le bois, la métallerie, l'artisanat, les commerces, l'agriculture, la viticulture, les activités touristiques, culturelles, sportives, les actions en direction de l'enfance, jeunesse et des aînés, les pôles médicaux et de services sont nos atouts forts.

La réunion de nos deux Communautés de Communes nous permet de renforcer nos compétences tout en les exerçant en concertation constante avec la population et en mutualisation avec les 18 communes.

Bien cordialement à vous tous, et bonne année 2017.

Jean-Paul Flubague, Président de la CCMR

Pierre Lapalus, Président de la CCMC

Une nouvelle Communauté de Communes au service de ses habitants

Carte d'identité

Nom : Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier, entre Charolais et Mâconnais

Date de création : 1er janvier 2017

Siège : Mairie de Tramblay

Points culminants : Mont Saint-Cyr (771m) et La Mère Boitier (758m)

Nombre de communes : 18

Nombre d'habitants : 7 841

Nombre de ménages : 3 440

Superficie : 258 km²

Densité : 30 habitants/km²

Nombre d'emplois : 2 387 (INSEE 2014)

Nombre d'établissements économiques : 974 (INSEE 2014)

1 hôpital et EHPAD à Tramayes

1 Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA) à Matour

1 EHPAD à Bourgvilain

Un réseau diversifié de professionnels de santé

Plusieurs structures d'accueil de jeunes enfants

Un ensemble d'écoles maternelles et primaires de proximité

1 collège

Plus de 250 associations et une variété d'équipements sportifs et culturels

Matour - 4 conseillers

Dompierre-les-Ormes - 3 conseillers

Tramayes - 3 conseillers

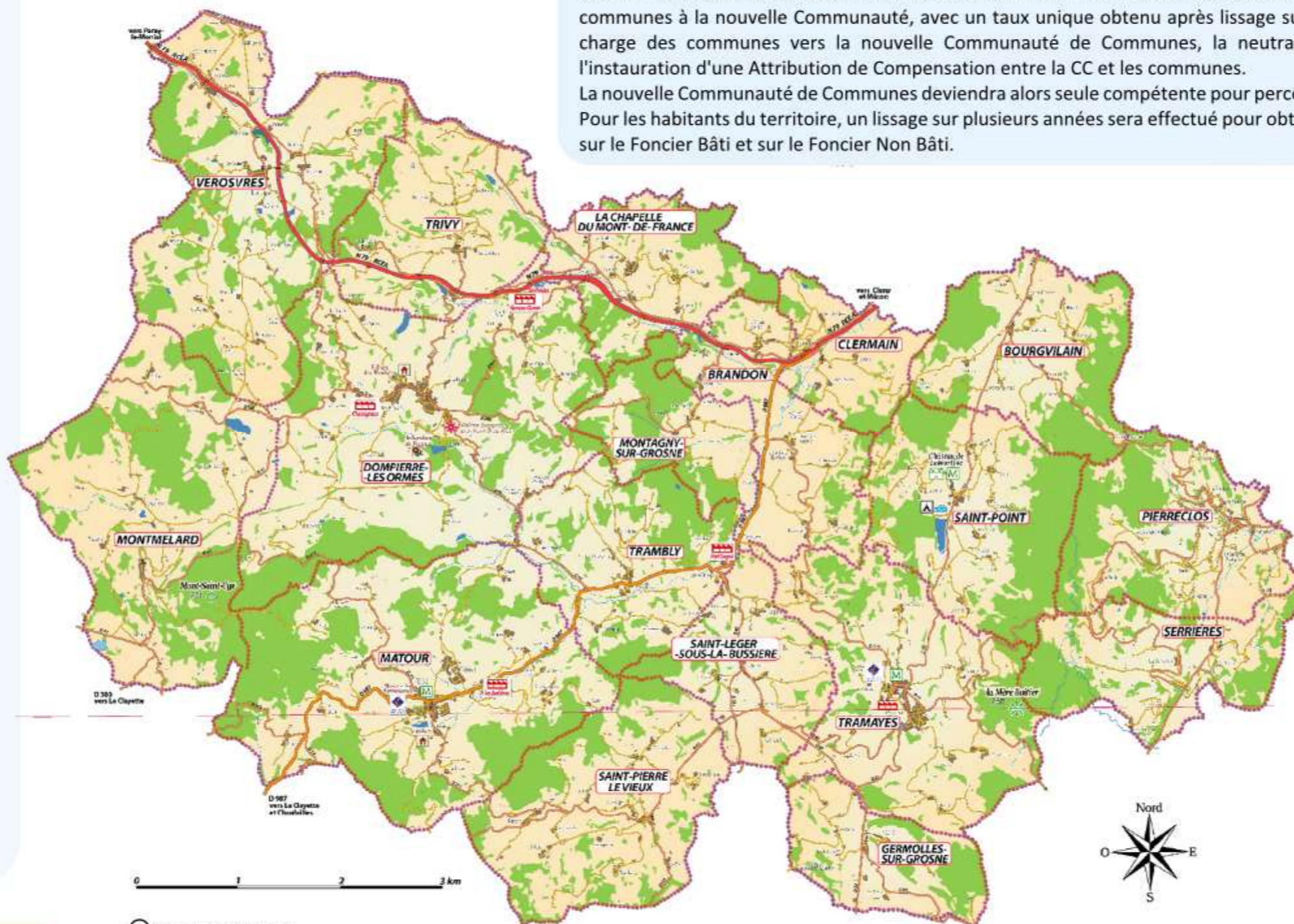
Pierreclos - 3 conseillers

Autres communes - 1 conseiller et 1 suppléant

Harmonisation fiscale

La Communauté de Communes de Matour et sa Région étant en Fiscalité Professionnelle Unique et la Communauté de Communes du Mâconnais-Charolais en Fiscalité Additionnelle, la nouvelle Communauté sera en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Pour les entreprises, le passage au régime de la FPU aura quelques incidences financières et fiscales pour les communes de la CC du Mâconnais-Charolais avec notamment : le transfert de la totalité de la fiscalité économique des communes à la nouvelle Communauté, avec un taux unique obtenu après lissage sur plusieurs années, un transfert de charge des communes vers la nouvelle Communauté de Communes, la neutralisation de ces flux financiers par l'instauration d'une Attribution de Compensation entre la CC et les communes.

La nouvelle Communauté de Communes deviendra alors seule compétente pour percevoir les impôts dits "économiques". Pour les habitants du territoire, un lissage sur plusieurs années sera effectué pour obtenir un taux communautaire unique sur le Foncier Bâti et sur le Foncier Non Bâti.



18 communes et leurs habitants

Bourgvilain et ses 327

Breuelandiaux

Brandon et ses 287 *Brandonnais*

Clermain et ses 235 *Clerminoïses*

Dompierre-les-Ormes et ses 933

Dompierroises

Germolles-sur-Grosne et ses 134

Germollins

La Chapelle du Mont-de-France et ses 186

Chapeloises

Matour et ses 1048 *Matourins*

Montagny-sur-Grosne et ses 113

Montagnons

Montmelard et ses 339

Montmelardais

Pierreclos et ses 909

Pierrechoutins

Saint-Léger-sous-la-Bussière et ses 245

Sandzirons

Saint-Pierre-le-Vieux et ses 343

Sampiarrins

Saint-Point et ses 327

Sampognards

Serrières et ses 284 *Sarrirons*

Tramayes et ses 1015

Tramayons

Tramblay et ses 401 *Tramblayons*

Trivy et ses 269 *Trivigeois*

Verosvres et ses 446 *Vroulons*

(Chiffres INSEE 2013)

Gouvernance

Les 27 conseillers communautaires de la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier éliront le bureau le 12 janvier prochain et mettront en place les différentes commissions thématiques. Vous pourrez retrouver les noms de vos représentants intercommunaux sur le site internet de la Communauté de Communes : www.scmb71.com

Les conseils communautaires se tiendront tour à tour dans les différentes communes et seront, bien entendu, ouverts au public et annoncés dans la presse et sur le site internet.